

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

XIII^{me} ANNÉE

1897



1^{er} MAI

No. 5.

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

SOMMAIRE. — Couronnement du Petit Roi, 145. — Sanctuaires de la Couronne franciscaine, 150. — Saint François d'Assise, 152. — Etude historique du Tiers-Ordre au Canada, 154. — Missions Franciscaines, 156. — Petite correspondance, 159. — Chronique Franciscaine, 160. — Chronique Antonienne, 166. — Remerciements adressés à notre bon Frère Didace, 176. — Nécrologie, 179.

Couronnement du Petit Roi



PRÈS le décret du couronnement, on n'eût pas attendu si longtemps à couronner le Petit Roi, si les trésors immenses qui lui ont été offerts jadis étaient encore en sa possession. Mais quel chemin ont-ils pris ces témoins sacrés de tant de grâces et de miracles, que sont devenus ces témoignages d'amour et de dévotion que les fidèles, dans leur enthousiasme et leur reconnaissance, donnaient si libéralement au Roi de la crèche? Certaines chroniques nous parlent de sommes fabuleuses auxquelles se montait le trésor royal. L'or et les pierreries appartenant au Sacro Bambino s'éle-

vaient, nous dit un historien, à 49,000 écus romains ! Mais il y a des vainqueurs qui dans les fureurs du pillage ne connaissent plus Dieu, ils ne regardent plus quel bien ils ravissent, ils ne considèrent plus à qui il appartient. Que peut-on attendre de ce soldat enivré par la victoire et qui ne respecte plus le sexe ni l'âge ? Hélas ! Rome a tant vu de ces agresseurs qui ont violé ses murs sacrés, qui l'ont pillée et saccagée ! Loin de respecter la maison sainte du Seigneur, ces soldats aux mœurs dépravées, hérétiques parfois, mais qui toujours en voulaient au Saint-Siège et à Dieu par conséquent, loin d'épargner les églises, en faisaient le théâtre favori de leurs crimes et de leurs brigandages. Dès 1527, le divin Bambino était dépouillé par les soldats de Charles V. On ne respectait plus le Souverain Pontife lui-même. Clément VII était fait prisonnier. Il fallait tout craindre de ces soldats déjà imbus des doctrines de Luther et de Calvin sur les saintes images que, nouveaux iconoclastes, ils brisaient et profanaient. Non contents des 20 millions d'or que l'on donna comme rançon, ils pillèrent les églises, ne respectant ni religieux ni prêtres, ni prélats ni cardinaux, ni le S. Pontife lui-même que le château St-Ange retenait dans ses murs. Ni les Huns ni les Vandales n'avaient fait un pareil désastre. Et cependant les révolutionnaires français devaient en cette œuvre inique surpasser tous leurs devanciers.

Cette histoire d'il y a un siècle, ressemble à un roman, tant elle est incroyable. Les œuvres de ces hommes sanguinaires ressemblent plutôt à des œuvres diaboliques qu'à des actes humains. On serait tenté de ne pas y croire, si les ruines encore fumantes n'étaient là pour nous dire à quel point l'homme qui abandonne Dieu peut devenir farouche et cruel.

En 1798, cette armée de furieux, au nom du Directoire français, envahissait Rome et la saccageait impitoyablement. Pie VI traîné de prison en prison allait enfin mourir à Valence. La république romaine était proclamée. Les églises furent profanées. Dans la journée du 20 juillet, le couvent d'Ara Coeli fut fermé et son église profanée. On le comprend, tout ce qui était précieux en fut enlevé par ces hommes avides de pillage comme de sang. Que ne détruisit-on pas, que n'enleva-t-on pas dans cette chère église d'Ara Coeli ? Dans la chapelle de Ste-Hélène on enleva les bases et les chapiteaux des huit colonnes d'un très beau métal. Deux colonnes de marbre moucheté d'œils de paon

qui décoraient l'autel de St Jean de Capistran, la couronne d'or dont le chapitre du Vatican avait décoré l'Image de Ste Marie d'Ara Cœli, ainsi que tous les ornements dont elle était revêtue.



SACRO BAMBINO d'Ara Cœli.

la colonne rostrale en argent remportée à Lépante par Marc Antoine Colonna et par un vœu du vainqueur donnée à cette église, les lampes, les candélabres et tout ce qui était de métal.

la cloche, les galeries, le fer même des fenêtres : tout devint leur proie. Mais que dis-je, l'asile de la mort fut lui-même violé. Qu'y avait-il d'inviolable pour ces républicains féroces? Leurs mains teintes de sang ne pouvaient hésiter à dépouiller les morts eux-mêmes qui gisaient dans leurs tombeaux !

Mais le *Sacro Bambino* attira plus encore leur fureur. Que faut-il pour exaspérer le vice? la vue de la vertu ! que faut-il pour exaspérer l'enfer? ce qui est céleste et divin ! O mon cher *Bambino*, alors c'est fini de toi ! Ta divine douceur va allumer leur colère, ta beauté va faire grimacer leur laideur, et ton air candide qui demande l'amour à toutes tes créatures, ne va obtenir de ces dénaturés que la haine furieuse. Pourquoi es-tu si beau, pourquoi si attrayant, ô mon doux *Bambino*? Pourquoi encore ne t'es-tu pas caché dans un repli insondable du manteau de Marie? ah ! ne savais-tu pas ce que ces méchants allaient te faire, ô divin *Enfant*?

On le dépouille en blasphémant. L'appât de l'or n'est pas ici le seul mobile, ils se sentent en présence du surnaturel. Leur rage s'allume d'un feu qu'ils ne connaissent pas dans leurs crimes ordinaires, et toutefois ce feu de la rage ne leur suffit pas, ils vont livrer aux flammes la sainte image si longtemps vénérée. Celui devant qui les Pontifes et les Rois se sont courbés, que les peuples ont acclamé comme le prince de la paix, de la miséricorde et de la bonté, va être bientôt livré aux flammes par ces cruels bourreaux. Et cependant *Jésus Bambino* ne se trouble pas, il attend avec patience, il semble vouloir expérimenter jusqu'où ira l'aveuglement obstiné de ces malheureux. Lui qui par un miracle éclatant s'enfuit des mains d'une dévote voleuse semble ne pas craindre une si grande fureur déchainée contre lui. Mais les flammes s'élèvent, il va s'y fondre et s'y consumer. . . .

Seraphin *Petrarca di Generoso*, noble romain, entre fortuitement dans l'église. C'était lui que le *Bambino*, inactif en apparence, était bien vite allé chercher pour être le libérateur de sa faiblesse volontaire. Il entre dans cette église profanée, mais il ne sait pourquoi, il ne sait ce qui l'attire ainsi. Il l'apprend bien vite. Les dépradations, dans l'auguste sanctuaire d'*Àra Coeli*, sont presque terminées, et ces hommes au lugubre visage entourent un foyer dont la lueur donne une typique expression à tout l'ensemble de la scène. Un bras se lève et va jeter au feu un

des plus précieux trésors de Rome. Petrarca reconnaît le Bambino : il est dépouillé, mais quel Romain pourrait s'y tromper ? D'ailleurs on dirait que le divin Enfant, d'un doux sourire et d'un tendre regard, excite sa piété, sa foi, et demande son secours. Un irrésistible frisson parcourt Petrarca tout entier. Il s'élançe, il s'interpose. Il est seul, il a tout à craindre de ces brutes furieuses, mais son amour le rend intrépide, insensible à la pensée de sa propre perte, il oublie qu'il s'expose en voyant le danger du Bambino qui l'implore.

Il faut dire que le doux Enfant de la crèche qui a tout ménagé, prépose un miracle à lui, un miracle intérieur mais non moins visible, non moins éclatant. Les sanguinaires bourreaux qui s'acharnent si brutalement contre les choses saintes sont aveuglés. Le zèle de Séraphino devait leur apprendre que le Bambino est pour le romain un objet sacré, et alors raison de plus pour le détruire, l'ancantir à jamais, eux qui prétendaient s'attaquer à Dieu même ! Mais non. Je ne sais si leur cœur est intérieurement touché, ou si leur aveuglement change d'objet, toujours est-il que Petrarca offre de l'argent, tout ce qu'il a sur lui, parce qu'il sait apprécier la sacrée statuette : il offre, et les bourreaux acceptent. Jésus Bambino est délivré !

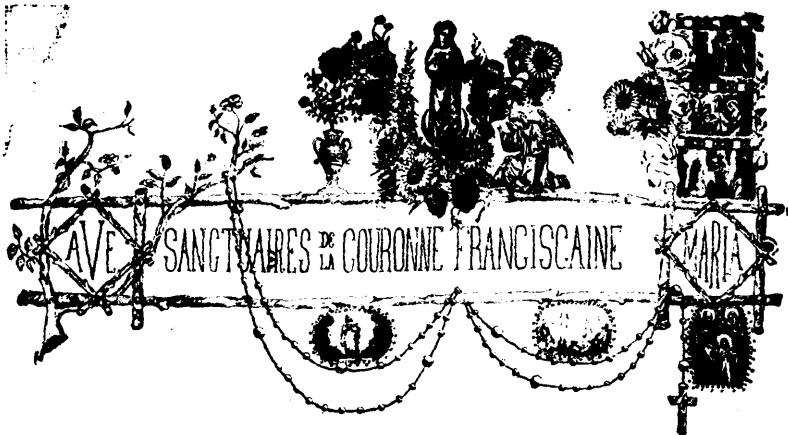
C'était le 24 juillet 1798.

(A suivre)



À où est Marie, là l'esprit malin n'est point : et une des plus infaillibles marques qu'on est conduit par le bon esprit, c'est quand on est bien dévot à cette bonne Mère, qu'on pense souvent à elle, et qu'on en parle souvent. C'est la pensée d'un Saint, qui ajoute que, comme la respiration est une marque certaine que le corps n'est pas mort, la fréquente pensée, l'invocation de Marie est une marque certaine que l'âme n'est pas séparée de Dieu par le péché.

BX GRIGNON DE MONFORT



Quatrième allégresse de Marie : L'adoration des Mages.

LE THÉÂTRE DU MYSTÈRE est la grotte même où l'Enfant Jésus naquit de Marie et fut couché dans une crèche.

LE FAIT HISTORIQUE consiste dans la visite que firent à l'Enfant Jésus les saints Rois mages, avertis de sa naissance par un météore céleste.

LE FRUIT DU MYSTÈRE consiste dans la charité qui donne ou se sacrifie avec la sainte joie du bon Dieu.



NOUS avons vu précédemment que de la sainte grotte de Bethléem, on descend par trois marches dans l'oratoire de la crèche. C'est là que Marie coucha l'Enfant Jésus dans l'excavation du rocher, comme sur le trône d'où il devait recevoir les présents et les adorations des Bergers et des Mages.

La crèche occupe la partie est de cet oratoire, tandis qu'à l'ouest on aperçoit l'Autel des Mages. Cet autel est ainsi appelé parce qu'il est dédié aux mages venus de l'orient, et qu'il se trouve à l'endroit même où ces saints personnages adorèrent le divin Petit Roi. Un magnifique tableau surmontant cet autel représente la scène auguste de ce mystère.



Non loin de là, vers le sud, on trouve une petite ouverture circulaire qui indique le lieu précis

d'une source miraculeuse et momentanée que Dieu aurait fait jaillir lorsque la sainte Famille habitait cette grotte à jamais vénérable.



MARIE est le grand moule de Dieu, fait par le Saint-Esprit, pour former au naturel un Dieu-Homme par l'union hypostatique et pour former un homme-Dieu par la grâce. Il ne manque à ce moule aucun trait de la divinité ; quiconque y est jeté et se laisse manier librement y reçoit tous les traits de Jésus-Christ, vrai Dieu, d'une manière douce et proportionnée à la faiblesse humaine, sans beaucoup d'agonie ni de travaux ; d'une manière sûre, sans crainte d'illusion, car le démon n'a point eu et n'aura jamais d'accès en Marie ; et enfin d'une manière sainte et immaculée, sans ombre de la moindre tache du péché. (Bx. GRIGNON DE MONTFORT.)

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

XLIII

SES DERNIERS TEMPS (*suite*)



ors le milieu du sixième siècle qui précéda le jour de sa mort, saint François se trouvait à Sienne pour y soigner ses yeux. Là, tout son corps commença à devenir malade. Ses longues infirmités débilitèrent l'estomac et, le foie étant atteint, les vomissements de sang furent tels qu'on crut le Saint arrivé à ses derniers moments. Frère Elie, éloigné de

Sienna, l'ayant appris, se hâta d'accourir. A son arrivée le Séraphique Père éprouva un mieux sensible : il put quitter cette ville et accompagner son vicaire jusqu'à Cortone, où il demeura quelque temps. Toutefois le ventre se prit à gonfler, les jambes et les pieds s'enflèrent ; l'estomac, de plus en plus fatigué, pouvait à peine garder quelque aliment.

“ François pria alors frère Elie de le faire transporter à Assise. Le bon fils acquiesça au désir du doux père : tout fut préparé pour le voyage, on partit.

“ L'arrivée du bienheureux mit toute la ville en liesse : toutes les bouches louaient Dieu, car la multitude espérait la mort prochaine du Saint : c'était pour elle un sujet d'allégresse.

“ La venue de François à Assise était providentielle : il convenait que sa sainte âme, délivrée de sa chair, prit son vol vers le Ciel, là où, encore unie à son corps, elle reçut, avec la première connaissance des choses divines, l'onction salutaire de la grâce. Le saint reçut l'hospitalité chez l'évêque d'Assise. Mais, bien que, à sa connaissance, le royaume des cieux se trouve par toute la terre, et que la grâce divine est accordée en tous lieux aux élus de Dieu, sachant toutefois que la chapelle de Sainte-Marie-de-la-Portioncule est remplie d'une grâce plus abondante, et visitée souvent par les esprits angéliques, il pria ses frères de le trans-

porter dans ce lieu privilégié. C'est là qu'il voulait rendre son âme à Dieu.

“ Il disait donc à ses compagnons : - Voyez, mes fils, à ne jamais abandonner ce lieu. Si on vous en chasse par la porte, rentrez-y par la fenêtre, car il est véritablement saint et l'habitation de Dieu. C'est ici que d'abord peu nombreux, le Très Haut vous a multipliés : c'est ici que le Seigneur a fait luire la lumière de Sa Sagesse sur le cœur de ses pauvres ; c'est ici que le feu de son amour a embrasé nos volontés. Ici, quiconque priera de tout son cœur, obtiendra l'objet de sa demande ; ici le pécheur sera puni plus gravement ; c'est pourquoi tous, vous mes enfants, honorez convenablement le lieu où réside le Seigneur et louez Dieu de toute votre âme par des chants joyeux et pieux.

“ Comme son infirmité s'aggravait journellement, toute sa vigueur corporelle s'affaiblissait ; à bout de forces il ne pouvait se mouvoir. Un jour un frère lui demanda lequel des deux il préférerait endurer : ou cette interminable maladie, ou n'importe quel douloureux martyre de la main d'un bourreau ? François répondit : - Il m'a toujours été et il m'est encore plus cher, plus doux et plus agréable de souffrir ce qu'il plaît à Dieu de faire en moi et de moi : je désire être trouvé d'amour à toutes ses volontés et lui obéir. Mais il me semblerait moins onéreux d'endurer n'importe quel martyre plutôt que l'infirmité présente, ne serait-ce que trois jours. Je dis cela eu égard non à la récompense, mais seulement aux tourments que je supporte.

“ O martyr, martyr, qui souffrait joyeusement et volontiers ce qui semblait intolérable et excessif à voir seulement ! Car aucun membre n'était sans éprouver de cruelles douleurs ; la valeur naturelle du corps disparaissait graduellement : tout annonçait un prochain dénouement. Les médecins étaient dans la stupeur et les frères dans l'admiration : ils ne s'expliquaient pas qu'un esprit pût habiter une chair si consumée : le saint n'avait plus, en effet, que la peau et les os.

FR. JEAN BAPTISTE.

(A suivre)



II. -- ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)



PRÈS la Fraternité de Warwick, nous visitâmes celle de la Pointe du Lac, près de la Ville Episcopale des Trois-Rivières, c'est-à-dire la paroisse qui confine, côté Ouest, à la Banlieue des Trois-Rivières. Je retrouve un rapport du temps adressé au *Journal de Trois Rivières* : je vous l'adresse textuellement *pro memoria* : vous verrez. Révérend Père (1), quelles étaient alors mes impressions touchant notre cher peuple canadien : " Pénétré dans ma chère solitude du Cap, où votre digne Frère me donne une hospitalité avec un abandon qui me jette dans la confusion, je croyais rêver en réfléchissant à toutes ces choses, et il me semblait surtout qu'une autre retraite semblable à celle de Warwick était impossible. Je comptais sans les merveilleuses opérations de la grâce divine. Après trois jours d'un repos qui fut bien un des plus *laborieux* de ma vie, je me rendis à la petite et pauvre paroisse de la Pointe du Lac, pour y visiter un beau groupe de Tertiaires isolés : leur humble et paisible pasteur, dès notre arrivée, nous invita modestement à prêcher le Jubilé qui : plusieurs de ses bons paroissiens allaient faire pour la troisième fois : nous acceptâmes néanmoins, avec la pensée qu'au moins nous pourrions parler à nos chers Tertiaires. M. le Curé, lui, connaissait ses ouailles. Dès le Dimanche matin l'église fut remplie. . . . cela dura toute la semaine : tous ces bons laboureurs laissèrent là tous leurs rudes et pressants travaux, les mères de famille, les soins de leur ménage, et pour la seconde fois, nous vîmes de nos yeux ravis le spectacle de toute une paroisse transformée en une vraie communauté religieuse. Daigne le ciel protéger toujours ce bon peuple de la Pointe du Lac, éloigner à jamais de ses campagnes qui pleurent, le terrible fléau qui les désole ! Nous le lui avons promis, ô bon Jésus, par les mérites de votre douloureuse Passion et ce sang divin que vous avez répandu avec tant d'abondance, dans ces Sanctuaires augustes dont nous

(1) Le Révérend Père Directeur de la *Keene*.

sommes les gardiens, au nom de notre Mère la sainte Église, au prix de notre propre sang, depuis tant de siècles :

La Paroisse, eu égard aux absents et aux malades, ne compte peut-être pas *sept cents* communicants, et le Vendredi matin, Jésus Eucharistique était descendu déjà jusqu'à *deux mille quatre cents fois* dans le cœur de ses vrais amis, les humbles et les pauvres. Le soir devait nous offrir un spectacle unique dans notre vie de missionnaire : des âmes préparées attendaient avec une sainte impatience le bonheur de revêtir les livrées glorieuses du pauvre d'Assise.

Cinquante-deux Frères et cent cinq ou six Sœurs occupaient le Sanctuaire et les abords de la sainte Table : toute la Paroisse était présente : la cérémonie dura plus de quatre heures. Nous devons surtout des remerciements tout fraternels à nos Frères l'organiste et les chantres qui durant toute cette émouvante cérémonie n'ont cessé par une belle harmonie de soutenir et d'encourager notre voix menacée de s'éteindre par la répétition non interrompue de huit à neuf cents formules de prières saintement requises pour la cérémonie de la Vêture. Un *Te Deum* d'action de grâces, chanté avec un entrain indescriptible, clôtura cette belle cérémonie dont le souvenir ne tombera jamais. nous en avons la douce persuasion, de la mémoire de tous nos Frères et Sœurs de la séraphique paroisse de N. D. de la Visitation de la Pointe du Lac.

Hors de l'église, au sortir de cette cérémonie sainte, un événement insolite se produisait à ses portes : des hommes et des femmes pleuraient amèrement, du profond regret de ne s'être pas préparés eux aussi pour s'enroler courageusement sous la bannière de saint François d'Assise ! Quels sentiments et quel peuple ! Encore une fois, que le bon Dieu le garde et le protège, et après les fatigues de cette vie terrestre, lui donne le doux repos promis à l'âme fidèle, au sein de l'éternité bienheureuse.

FR. FRÉDÉRIC,

Comm. de Terre-Sainte.

(A. Suivre.)

MISSIONS FRANCISCAINES

Compte-rendu annuel des Missions franciscaines
de Chine, Vicariat apostolique du Hou-pé Occid.

Sept. — Chrétiens inscrits sur les registres	9,681
Eglises et chapelles du Vicariat	50
Missionnaires de Chine	12
Catéchistes	24
Prédications aux fidèles	1,864
Baptêmes d'enfants de nos fidèles	274
Confessions de dévotion	13,934
Communions de dévotion	14,589
Bénédictions de mariages	86
Sépultures d'adultes	154
Ecoles	20
Elèves du Collège	15
Médecins qui baptisent	102
Enfants infidèles baptisés	4,182
Enfants infidèles morts	3,035
Religieuses indigènes du Tiers-Ordre de S. François	
Maîtresses dans les Orphelinats des petites filles	26
Petites filles en nourrices	114
Vieilles femmes païennes recueillies de l'année dernière et survivantes	12
Femmes attachées au service des Orphelinats de petites filles	9
Enfants de l'Orphelinat des petits garçons	36
Serveurs	2
Petits garçons sortis de l'Orphelinat durant l'année	18
Petits garçons qui se pourvoient à eux-mêmes	18
Chrétientés et missions	128
Missionnaires d'Europe	8
Frères lais	1
Prédications aux infidèles	1,855
Adultes baptisés	377
Confessions annuelles	5,724
Communions annuelles	4,989
Confirmations	543
Extrême-Onction	154
Sépultures d'enfants	127

Elèves du Séminaire	9
Enfants aux Ecoles	334
Enfants d'infidèles recueillis	179
Enfants d'infidèles nourris	179
Petites filles dans les Orphelinats	146
Vieilles femmes païennes recueillies	8
Maître pour les petits orphelins	1
Petits garçons adoptés par les chrétiens	14

† Ezéchias Banci, Vic. Ap.

Kia-iuen-Kou 28 août 1896.

TURQUIE D'EUROPE

HERZÉGOVINE

Cette Province compte 78 200 Catholiques, 31 Paroisses et 83 Religieux.

HOLLANDE

Les Franciscains Récollets ont une Province en Hollande. Elle comprend 6 Couvents, 24 Paroisses au milieu des Protestants, 341 Religieux.

ANGLETERRE

La Province des Récollets renferme 7 Paroisses ou Missions ; ce sont : *Bristol* (Somerset), *Chilwort* (Sussex), *Glasgow* (Écosse), *Killarney* (Irlande), *London-Stratford*, *London-Upton*, *Manchester*.

La Province Saint-Pierre de France y possède 3 Couvents et dessert 4 Paroisses ou Missions :

Ascot (Berks), *Clevedon* (Somerset) avec une station dépendante à *Portishead* et une autre à *Woodford*, près Plymouth.

IRLANDE

Cette Province, qui appartient aux Récollets, comprend 13 Couvents ou Paroisses, 91 Religieux consacrés entièrement au service des Missions :

Atlone, *Carrick on Suir*, *Clonmel*, *Cork*, *Drogheda*, *Dublin*, *Eunis*, *Galway*, *Limerick*, *Multyfarnham*, *Thurles*, *Waterford*, *Wexford*. De plus, en Italie : *Capranica de Sutri* et le Collège de *Saint-Isidore* à Rome.

ASIE

Sacrée Custodie de Terre-Sainte. — Entre toutes les Missions confiées à l'Ordre, la plus importante est la Custodie de Terre-Sainte, fondée par notre Séraphique Père, souvent arrosée et fécondée par le sang d'un grand nombre de ses fils, qui ont

payé de leur vie l'honneur insigne de garder les Lieux-Saints, témoins de notre Rédemption et si chers à la piété catholique.

Le zèle de ces Religieux ne se borne pas à la garde des sanctuaires ; ils évangélisent la Judée, la Galilée, la Syrie, l'Égypte, l'île de Chypre et l'Arménie. Toutes ces Missions forment la Custodie de Terre-Sainte, qui s'étend dans le *Patriarcat de Jérusalem, le Vicariat Apostolique d'Alep et le Vicariat d'Alexandrie* en Égypte.

LE PATRIARCHE LATIN DE JÉRUSALEM est aujourd'hui Mgr Ludovic Piavi, M. O.

LE VICAIRE APOSTOLIQUE D'ALEP : Mgr Gaudence Bonfigli, M. O., Évêque titulaire de Cassia, Délégué Apostolique de Syrie.

LE VICAIRE APOSTOLIQUE D'ALEXANDRIE : Mgr Guy Corbelli, M. O., Archevêque titulaire de Péluse, Délégué Apostolique d'Égypte.

LE CUSTODE DE TERRE-SAINTE : Rme P. Aurèle de Buja, M. O.

443 Religieux desservent la Custodie de Terre-Sainte, qui compte les 48 maisons suivantes :

PALESTINE. — JÉRUSALEM, *Couvent du Saint-Sauveur.* — 93 Religieux, dont 16 Étudiants en théologie, 1 Orphelinat, 1 École, 1 Infirmerie.

JÉRUSALEM, *Saint-Sépulcre.* — 11 Religieux.

JÉRUSALEM, *Sanctuaire de la flagellation.* — 5 Religieux.

BETHLÉEM, *Ste-Catherine.* — 35 Religieux, 8 Étudiants de philosophie, 1 École.

AIN-KAREM, *St-Jean-Baptiste in Montana.* — 21 Religieux, 1 École.

EMMAUS, *Résidence ou Hospice de St-Cléophas.* — 8 Religieux, 16 Postulants.

RAMLEH, *Résidence Saint-Nicodème.* — 5 Religieux.

JAFFA, *Résidence St-Pierre, Apôtre.* — 12 Religieux, 1 École.

(A suivre.)

—:0:—

“ Vous devez, ô âme chrétienne, être toujours attachée à la croix, comme le Christ qui ne voulut pas en descendre vivant... N'écoutez personne, ni le sang, ni un esprit quelconque qui nous conseillerait de descendre de la croix ; restons-y attachés, mourons entre ses bras ; que des mains étrangères nous détachent, à l'exemple de Celui qui s'écriait du haut de la croix : “ Tout est consommé. ”

PETITE CORRESPONDANCE

B. A. à S. J. M. — Je m'étais engagée à faire le chemin de la croix tous les vendredis. Expérience faite, je ne puis le faire que le dimanche. Suis-je par là privée des avantages du Chemin de Croix perpétuel ? Si oui, qu'y a-t-il à faire pour récupérer ?

— Vous gagnez les indulgences de l'Association, si vous êtes obligée de changer votre jour. Il n'est nullement nécessaire d'en avertir.

E. B. à C. — Je me suis procuré une série d'images formant un Chemin de Croix complet. Je les ai fixées autour de ma chambre, et tous les soirs, tenant en main un crucifix indulgencé à cet effet, je les parcours en récitant les prières qui se trouvent dans les livres pour faire le Chemin de la Croix. Ma méthode est-elle bonne pour me procurer les indulgences ?

— Pour gagner les indulgences du Chemin de la Croix, il faut réciter 20 Pater Ave et Gloria en tenant un crucifix indulgencé. Rien ne vous empêche de considérer en même temps vos pieuses images pour exciter votre dévotion.

A. D. à S. B. — On m'a dit que les lois de l'Église ne me permettent point de vénérer sur moi-même l'image du Frère Didace, de l'afficher dans ma maison, et surtout de placer dans la prière en famille des invocations en son honneur. Est-il vrai que je ne puis rien faire de tout cela tant que mon bien-aimé et puissant protecteur ne sera pas canonisé ?

— Pourvu que l'image du bon Frère ne porte pas de nimbe, d'auréole, de rayons ou d'autres signes réservés aux saints canonisés, vous pouvez l'exposer et la vénérer partout, excepté à l'autel. Même, d'après la Sacrée Congrégation des Rites, rien ne s'opposerait à ce qu'une semblable image fût reproduite parmi les vitraux d'une église. Il ne pourrait donc y avoir aucun mal à distribuer des images, des médaillons et autres objets portant l'image du bon Frère, car d'autre part ces choses n'impliquent point par elles-mêmes un culte.

Nous aimons à citer ici à ce sujet les paroles du grand théologien Bellarmin :

“ Je soutiens que les simples fidèles peuvent en particulier regarder comme bienheureux ces Serviteurs de Dieu, c'est-à-dire les estimer dignes des honneurs de la canonisation, et, en ce sens, leur donner même le titre de *saints*; qu'on peut être pénétré pour eux de la vénération qu'inspire la sainteté; qu'on peut, dans ses besoins, les invoquer avec confiance et solliciter leur intercession auprès de Dieu; qu'il est permis de célébrer une espèce de fête ou de réjouissance le jour de leur mort, permis enfin de garder leurs images avec dévotion et de conserver leurs reliques avec décence, pourvu que ce ne soit pas en un lieu sacré.”





UNE AUMONE S'IL VOUS PLAÎT. — Afin que la *Revue* puisse être un lien de famille entre nos diverses Fraternités du Canada et des États-Unis, nous demandons humblement à nos Frères et à nos Sœurs, principalement aux Secrétaires ou aux Supérieurs des Discrets, de nous faire, de temps en temps, l'aumône d'une petite nouvelle concernant les événements édifiants, les vêtements ou professions et les œuvres de leurs Fraternités. Que chacun apporte sa fleur, toute petite qu'elle soit, et le bouquet de famille réjouira.

Nous réclamons surtout ces relations, aux décès des Tertiaires. Que pour chacun, l'on veuille bien nous dire, au plus tôt et autant que possible, les noms et prénoms de la personne, son âge, son nom de religion, les dates de sa prise d'habit et de sa profession, la date et le lieu de sa mort. Souvent la personne défunte aura laissé derrière elle le parfum de quelques paroles ou de quelques traits édifiants. Il ne faut pas laisser perdre pour le public ce bien de famille. Ainsi la Règle nous unira jusqu'à après la mort.

BREF

CONCÉDANT DES INDULGENCES AUX TERTIAIRES A L'OCCASION
DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
DE L'ENTRÉE DE SA SAINTETÉ DANS LE TIERS-ORDRE
DE NOTRE PÈRE SAINT FRANÇOIS

LÉON XIII PAPE

POUR SERVIR DE PERPÉTUELLE MÉMOIRE.

Le 30 du mois de mai prochain s'accomplira le vingt-cinquième de Notre entrée dans le Tiers-ordre de Saint François. Les catholiques de l'univers, mus par un grand sentiment de piété, ont résolu, sur l'initiative du Chef suprême de la Famille Franciscaine, le Rme. Père Louis de Parme, de rendre à Dieu de publiques actions de grâces pour le remercier de Nous avoir, dans sa miséricordieuse bonté, heureusement conservé jusqu'à cet âge. Pour Nous, qui

devons le plus de reconnaissance à Dieu, afin de répondre à la piété des chrétiens, il Nous a plu d'ouvrir en cette circonstance les célestes trésors à ceux qui prient Dieu pour Nous et lui rendent des actions de grâces. C'est pourquoi, soucieux d'augmenter la piété des fidèles et de procurer le salut des âmes, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur, par ces présentes, valables pour cette année seulement, l'indulgence de la rémission plénière de leurs péchés, à tous ceux et à chacun des chrétiens inscrits dans le Tiers-Ordre Franciscain qui feront, pendant neuf jours, du 22 ou 30 mai inclusivement, des prières publiques, si c'est possible, ou du moins privées, et qui vraiment contrits et s'étant approchés des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie un des neuf jours, au choix de chacun, visiteront quelque église ou oratoire public et y prieront pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise. Ces indulgences, ils pourront les appliquer, par mode de suffrage, aux fidèles qui ont quitté cette vie unis à Dieu par la charité.

Et Nous voulons qu'aux exemplaires mêmes imprimés des Présentes lettres, pourvu qu'ils soient souscrits par un notaire public et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, soit ajoutée la même foi qu'on accorderait aux présentes si elles étaient produites.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 23 février de l'année 1897, de notre pontificat la dix-neuvième.

Pour S. Em. le Cardinal Macchi,
NICOLAS MARINI, *Substitut.*

Communication de la curie généralice. — “ Au mois de mai prochain, vingt-cinquième anniversaire de la prise d'habit du Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, dans le Tiers-Ordre, les Tertiaires séculiers sont invités :

“ 1° A faire du 22 au 30 mai de l'année courante, des neuvaines de prières publiques si c'est possible, ou du moins, privées ; à s'approcher de la sainte communion, le 30 du même mois afin d'y prier le Seigneur pour le Souverain Pontife, disciple du Patriarche d'Assise et protecteur illustre de l'Ordre Séraphique.

“ 2° A faire à cette occasion, dans chaque Fraternité soumise à notre Obéissance, des collectes ou offrandes pour le denier de saint Pierre qui nous seront transmises.

“ 3° Enfin avec les dites offrandes, les diverses provinces ou régions sont engagées à adresser au Souverain Pontife des lettres de félicitations où l'on décrira sommairement, autant que la chose sera possible, l'état du Tiers-Ordre dans chaque contrée.

“ Ces offrandes comme ces lettres de félicitations seront présentées par le Ministre Général à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, que Dieu veuille nous conserver longtemps ! ”

FR. LOUIS DE PARME,
Ministre Général.

Nous sommes certains que les Tertiaires accueilleront avec un saint enthousiasme et une profonde reconnaissance ce Bref par lequel Léon XIII daigne affirmer une fois de plus et d'une façon si solennelle son attachement pour le Tiers-Ordre. Cet enthousiasme et cette reconnaissance, ils la traduiront pratiquement en se conformant avec empressement aux désirs que le Rme Père Général exprime dans les *Acta Ordinis* traduits à la suite du Bref pontifical. En cette circonstance, il faut que les Tertiaires rivalisent de zèle et d'entrain pour donner à l'immortel Pontife un témoignage éclatant de leur vénération.

Nous ne voulons pas tracer de programme, nous aimons mieux laisser les RR. Supérieurs, les Directeurs locaux et les Tertiaires à leur initiative privée. Ils sauront bien déterminer ce qu'il est le plus opportun de faire pour que rien ne manque à cette manifestation de la piété filiale.

Nous nous permettons, cependant, d'attirer l'attention de tous sur la date de la neuvaine indiquée par le Rme Père Général. Il faut que du 22 au 30 mai les Tertiaires, comme les Apôtres dans le Cénacle, soient *unaniment persévérants*.

Nous serions heureux de pouvoir envoyer à Rome l'Adresse demandée, embellie du nom de toutes nos Fraternités. Nous prions en conséquence Messieurs les Directeurs, Supérieurs ou Secrétaires des Fraternités de vouloir bien transmettre leur adhésion, avec le nombre des membres de leur Fraternité et la date d'érection.

Ce sera le bouquet de la terre ; mais efforçons-nous tous de réaliser un riche trésor de bonnes œuvres, de prières et de communions ferventes ; ce sera le bouquet du ciel que nous confierons à la puissante intercession de saint Louis d'Anjou, l'angélique Evêque de Toulouse et le protecteur de Léon XIII.

Ainsi, le ciel et la terre, unis en quelque sorte dans une même supplication, obtiendront du divin Maître en faveur de l'auguste Prisonnier du Vatican consolation et longue vie, pour le bien de la sainte Eglise, l'honneur de l'Ordre Séraphique et le salut de notre cher Canada.

Missionnaires Franciscains. — Dans le courant de l'an dernier, notre Ordre a perdu seize de ses religieux : quatre sont morts dans les missions étrangères, six autres religieux sont décédés dans la custodie de Terre Sainte où ils travaillaient au salut des âmes. En tête de ces défunts figure notre glorieux Père Salvator massacré par les Turcs, et salué déjà par un grand nombre comme nouveau martyr franciscain.

Dans la même année les vides faits par la mort ont été comblés par les départs suivants de missionnaires franciscains : Pour la custodie de Terre Sainte 21. — Pour la Préfecture de Tripoli 2. — Pour la Préfecture de la Haute Egypte 2. — Pour les missions d'Albanie 5. — Pour les missions de Chine 11. — Pour les missions d'Amérique 14.

Cardinaux Tertiaires. — Les cinq cardinaux qui ont reçu le chapeau, à Rome, dans le consistoire du 3 décembre dernier, appartiennent tous au Tiers-Ordre de saint François. Ce sont LL. Ém. les Cardinaux Dominique Ferrata, ancien nonce apostolique en France ; Antoine Agliardi, ancien nonce à Munich ; François Satolli, ancien délégué apostolique aux États-Unis ; Dominique-Marie Jacobini, ancien nonce à Lisbonne, et Séraphin Cretoni, ancien nonce à Madrid.

Le cardinal Aloysi-Masella a fait récemment sa profession du Tiers-Ordre entre les mains du Rme P. Général de l'Observance.

Fidèles aux enseignements de Léon XIII, le cardinal Rampolla, secrétaire d'État, et les cardinaux qui ont fait partie de la maison pontificale, comme le cardinal Macchi, sont Tertiaires depuis bien longtemps. Nous croyons que ce sont presque tous les cardinaux de Rome qui sont fiers de joindre à la gloire de la pourpre romaine l'éclat de la pourpre sanglante des stigmates de saint François.

Centenaires franciscains en 1897. — Outre les grands centenaires de saint Louis de Toulouse et de sainte Marguerite de Cortone, l'Ordre séraphique célèbre encore, en cette année 1897, trois autres centenaires : celui des saints Martyrs du Japon, six Franciscains de la stricte Observance et dix-sept Tertiaires,

dont plusieurs enfants, mis à mort en 1597 (fête le 5 février) ; celui des deux Martyrs Franciscains de Valence, les Bienheureux Jean et Pierre, dont la mort détermina, en 1397, la conversion du roi maure et de tout le royaume (fête le 8 juin) ; enfin, celui du Bienheureux Marc de Montegallo, confesseur du premier Ordre, mort en 1497 (fête le 29 mars).

Le Cardinal Manning et les Franciscains. — Les revues franciscaines anglaises protestent contre les tendances d'une biographie du Cardinal Manning, récemment parue, qui le représente comme opposé au clergé régulier. Pour ce qui regarde les Franciscains en particulier, le Cardinal Manning, se rappelant ce qu'ils ont fait dans le passé en faveur des classes pauvres, voyait en eux des coopérateurs puissants, destinés à jouer un grand rôle dans notre siècle et à amener une solution pacifique à la grande question sociale. Aussi les favorisait-il de tout son pouvoir. Il appartenait lui-même, d'ailleurs, à la famille de saint François et avait reçu l'habit du Tiers-Ordre depuis 1828.

L'Armée du Salut et saint François. — La secte si remuante des Salutistes, qui s'est épanouie en ces derniers temps sur la décomposition des autres sectes protestantes, a parfois, dans ses extravagances, quelques bons mouvements. C'est ainsi qu'elle vient, en Angleterre, de publier, parmi les opuscules aux couvertures voyantes de la *Librairie rouge-feu*, une vie de saint François d'Assise, par M. Douglas, avec préface du Général Booth lui-même. Et ce qui est plus curieux, c'est que, sauf quelques erreurs de fait ou de doctrine inévitables chez un auteur protestant, l'esprit général du volume est bon, glorifiant non seulement son héros " l'homme humble, parmi les plus humbles ", mais encore les vertus qu'il pratiqua, et spécialement l'humilité et la pauvreté. Saint Antoine de Padoue a conquis lui aussi l'admiration de la secte, et la brochure en parle dans les termes les plus enthousiastes.

Pour bien finir le siècle. — Un Comité International vient de se former dans le but de susciter, au soir du siècle présent et à l'aurore du suivant, un solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur.

Sa Sainteté Léon XIII lui a accordé ses bénédictions et ses encouragements ; les évêques de tous les points du monde, leur adhésion et leurs félicitations.

Son siège est à Rome (Place des Apôtres 49) et à Bologne (Rue Mazzini 94). Au début de ses travaux, le Comité invite les catholiques du monde entier à un Pèlerinage Spirituel à Notre Dame de Lourdes, pour mettre l'œuvre sous sa maternelle protection.

PRIÈRE

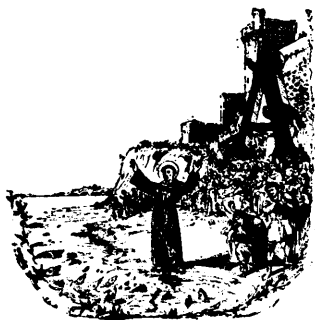
Accordez-nous, Dieu de clémence, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Immaculée, la grâce d'expié, par les larmes de notre pénitence, les fautes de ce siècle qui s'éteint, et de préparer l'aurore du suivant. Qu'il soit tout entier consacré à la gloire de votre nom, et au règne de Jésus-Christ votre fils, auquel puissent toutes les nations rendre hommage dans l'unité de la foi et la perfection de la charité. Ainsi-soit-il.

A tous ceux qui réciteront cette prière d'un cœur contrit et humilié, Sa Sainteté Léon XIII accorde une indulgence de 100 jours, une fois le jour, jusqu'à la fin de 1901. Applicable aux âmes du Purgatoire.



“ Et son Tombeau sera glorieux. ”

❁ ❁ CHRONIQUE ❁ ❁



Antoniennne

Les Grottes de S. Antoine à Brive. — Nulle part peut-être on ne sent mieux que la solitude est la patrie des grandes âmes et l'âme des grandes choses. Le doigt de Dieu est là, le surnaturel y rayonne de toutes parts, les souvenirs du passé vous pénètrent au plus intime de l'âme, et les merveilles du présent vous ravissent délicieusement. Espérons que bientôt les dons généreux des amis de saint Antoine permettront de rebâtir, sur une place plus en rapport avec les besoins du pèlerinage, cette hôtellerie devenue la proie des flammes, et les âmes délites s'y rendront en foule pour y trouver "Celui qui, s'étant donné lui-même, nous donnera toutes choses."

Le pèlerin ne se lasse pas de contempler les grottes avec ses plaques de marbre blanc, couvertes d'inscriptions en lettres d'or, dont la lecture décuple la confiance et transporte d'admiration. Sur l'une d'elles, on a gravé ces simples mots : "Le cardinal Mermillod, exilé de Genève, est venu demander à saint Antoine de lui faire retrouver les choses perdues !" Que ne pouvons-nous citer d'autres inscriptions bien éloquentes dans leur laconique simplicité !

Quand on sort de la grotte principale on aperçoit celle de la source, où le malade boit la santé, où le mourant boit la vie. Depuis qu'un saint s'y est désaltéré, ces eaux ont une vertu merveilleuse pour guérir toutes les infirmités de la terre.

Nous ne pouvons nous défendre de faire un rapprochement qui s'impose entre Lourdes et Brive. Des deux côtés nous avons une apparition de la Vierge Marie, une grotte creusée au flanc de la montagne, une source miraculeuse, une basilique, un pèlerinage que le monde entier connaît et fréquente. Dans les Pyrénées

nées, l'Immaculée apparaît à une petite fille ignorante, dont la vie s'écoulera, avant et après l'événement, enveloppée d'une obscurité presque impénétrable ; elle invite les multitudes à venir la visiter dans ce lieu sanctifié par sa présence, elle demande une chapelle, elle prêche la pénitence, elle montre l'eau qui jaillit à ses pieds, et elle nous apporte du ciel, dans son sourire maternel, une radieuse espérance.

Ici Marie apparaît avec la majesté d'une reine — *ô gloriosa Domina* — tenant d'une main le sceptre de la royauté céleste, et de l'autre l'Enfant Dieu ; écrasant sous son pied virginal le serpent infernal, elle est environnée d'anges de lumière ; à sa vue terrifiante pour eux, les démons vaincus rentrent humiliés dans l'abîme embrasé, et Antoine de Padoue, transfiguré par l'amour, délivré pour toujours de leurs attaques homicides, contemple dans une béatifique extase sa glorieuse libératrice et son adorable Sauveur. Ce n'est pas à une enfant sans prestige et sans gloire que la Reine des cieux daigne se montrer dans la grotte de Brive : elle l'a fait docteur dont la science théologique et scripturaire a été admirée en Italie et en France, dans les cités savantes de l'époque, à Bologne, à Montpellier, à Toulouse : c'est un apôtre qui excite partout où il passe un enthousiasme sans exemple, annonçant les vérités de l'Évangile avec une éloquence irrésistible et enflammée ; c'est un digne fils du séraphin d'Assise, patriarche des Frères Mineurs, qui cache des dons merveilleux et incomparables sous le voile d'une humilité plus prodigieuse encore : c'est un thaumaturge qui semble disposer à son gré de la toute-puissance divine pour commander en maître aux éléments de la terre et de l'air, aux poissons de la mer et des fleuves, à la maladie, à la mort, aux anges et aux hommes. Il boit l'eau du rocher qui lui sert de retraite, et désormais elle aura pour tous les siècles une vertu miraculeuse. Il se livre à la prière et à la pénitence, ses larmes d'amour coulent aux pieds du crucifix, les gouttes de son sang empourprent ces murailles de pierre qui l'abritent imparfaitement contre les rigueurs de l'hiver ; et comme à Lourdes, on verra des foules innombrables, attirées par ces souvenirs et par les divines faveurs, venir, pendant le cours des siècles, apprendre à cette sublime école les doux secrets de la prière toute-puissante et de la pénitence expiatoire, qui nous font sortir de notre néant pour nous plonger dans la source d'eau vive.

Dans le creux du roc pyrénéen, la Mère de Dieu dit à la pauvre enfant agenouillée devant elle : “ Je suis l’Immaculée Conception.” Ici, sur le pignon de l’église qui surmonte les grottes d’Antoine de Padoue, le regard ému du pèlerin contemple la statue majestueuse de Marie Immaculée, reine de ces lieux saints et patronne vénérée de l’ordre séraphique.

Notre-Dame de Bon-Secours, apparaissez aux enfants de ce siècle tourmenté par les démons, princes des ténèbres, qui nous enveloppent ; confondez l’erreur et l’hérésie, défendez-les et délivrez-les par l’intercession toujours efficace de votre serviteur de Padoue et de Brive !

La fête de la Langue de Saint Antoine. — Le 14 février, à Brive, nos Religieux étaient en fête. Le salut fut donné par le R. P. Bonaventure de Roubaix, de passage au pèlerinage. Après la bénédiction du très saint Sacrement, les reliques de saint Antoine furent offertes à la vénération des fidèles, venus, plus nombreux qu’à l’ordinaire, s’unir à nous pour célébrer cette belle fête. Le lendemain, la messe fut chantée par le R. P. Fulcran, ancien Gardien de notre couvent de Montréal, au Canada, rappelé en France par l’obéissance, et de passage lui aussi à nos Grottes. Toutes les messes furent célébrées pour nos bienfaiteurs ; c’est dire par là à tous les amis de notre œuvre qu’ils n’ont pas été oubliés par le pauvre Gardien des Grottes qui leur doit tant de reconnaissance. Peu après la fête, nous avons la consolation de recevoir S. G. Mgr Denéchau, Evêque de Tulle, qui venait nous surprendre et faire son pèlerinage à Saint-Antoine.

S. Antoine en Égypte. — Grâce au zèle du T. R. P. Alexis, l’église de *Port-Theufik* vient d’être dotée d’une magnifique statue de saint Antoine de Padoue. — L’aimable Saint est représenté tenant dans les bras l’Enfant Jésus, assis sur un livre. Le divin Enfant caresse de sa petite main le gracieux et frais visage du Thaumaturge.

Cette statue est un véritable chef-d’œuvre d’expression ; les yeux, en émail, sont d’une douceur remarquable.

C’est donc dimanche 31 janvier qu’avait lieu la bénédiction de la dite statue ; bon nombre de fidèles avaient répondu à l’appel du R. Père curé. La cérémonie commença par le chant du cantique *Glorieux Saint* qui avait déjà été exécuté le matin pendant la messe.

Après les prières liturgiques, eut lieu la bénédiction du très saint Sacrement. A peine la cérémonie était-elle terminée, qu'une pieuse dame remettait au sacristain l'argent nécessaire à l'entretien de deux lampes pendant le mois de février. Depuis, des bougies brûlent continuellement aux pieds de la statue.

On voit bien que le grand Thaumaturge n'est pas étranger à *Port Thewfk* et que sa dévotion y a été bien accueillie. Daigne le doux ami de Jésus, réaliser les pieux désirs du R. Père curé, et se faire connaître de plus en plus, par de nombreux miracles, à la population, qui a grand besoin de sa protection.

Saint Antoine en Angleterre. — Notre Saint ne laisse pas, sans y exercer son pouvoir, l'île des Saints, l'hospitalière Angleterre. Il est connu dans ce pays, et peu à peu, avec le Christ Jésus, son maître, il gagne du terrain dans les œuvres et les âmes. La Pieuse Union, qui a son centre national dans l'église des Pères Franciscains de Clevedon (Somerset), fait chaque jour de nouvelles recrues et sert admirablement à populariser le culte de Saint Antoine.

Les Anglais aiment du reste cette sympathique figure d'Antoine, comme ils affectionnent et admirent son séraphique Père saint François, pour lequel les protestants eux-mêmes ont une vénération bien marquée.

Le *Franciscan Herald*, publié chaque mois par nos Pères, pour la direction du Tiers-Ordre, parle de saint Antoine, le fait connaître et aimer de ses lecteurs.

Il continuera, nous n'en doutons pas, à remplir cette belle mission, et nous sommes persuadés que, lorsqu'il se rappellera ce que saint Antoine a été et sera toujours pour la France, il saura, mieux encore, allumer dans le cœur des Anglais catholiques, qui aiment tant les souvenirs du passé, une dévotion plus grande et plus vive pour un Saint qui a vécu et a opéré de nombreux miracles dans ce pays si rapproché du leur.

Les *Franciscan Annals*, publiées par les Pères Capucins, sont, elles aussi, d'un puissant secours pour faire connaître et propager la dévotion au Faiseur de miracles, à celui qui savait si bien ramener les hérétiques à la sainte Eglise. Mieux renseignées que le *Franciscan Herald* sur ce que saint Antoine est pour la France, elles savent de temps à autre publier quelques lignes sur notre pays et les gloires que saint Antoine y a laissées par son passage et son séjour.

Une lettre d'un pieux laïque, dévot de saint Antoine, Français d'origine, qui habite l'Angleterre depuis de longues années, nous renseigne un peu sur les progrès de la dévotion à saint Antoine dans ce pays. Citons-en quelques lignes : " Dans un temps peut-être pas bien éloigné, l'Angleterre battra la France comme religion et elle le devra à saint Antoine. Ces insulaires sont plus pieux que nous, ils ne se moquent jamais d'aucune religion. Soyez ce que vous voudrez, mais soyez quelque chose, disent-ils ; on ne peut se passer de religion. En France on dit le contraire : Ne soyez rien, absolument rien ! Mais alors pourquoi ne pas être chien ou chat ? Cependant ces mêmes individus qui, pendant leur vie, ne veulent pas d'une religion qui les gênerait, s'empressent de demander un prêtre quand ils sont sur le point de mourir. Et souvent, Dieu, pour les punir de leur apostasie, permet que ce prêtre tant désiré à l'heure de la mort ne soit pas trouvé

" L'homme ne peut pas se passer de Dieu, les Anglais le comprennent. Et voilà pourquoi il y a tant de retours. Quand ils étudient le catholicisme, ils comprennent qu'il est la seule vraie religion et ils se convertissent. En 1895, il y a eu *quinze mille* conversions ; en 1896 il a dû y en avoir davantage, en 1897 il faut que le nombre soit doublé par saint Antoine, le marteau des hérétiques. Aussi nous nous efforçons de propager son culte par tous les moyens possibles Veuillez m'aider dans cette propagande, et bientôt nous verrons Notre-Seigneur, reprendre, avec saint Antoine, possession de l'île des Saints. " Disons avant de terminer que la ville de Nottingham se distingue entre toutes les autres dans la dévotion à saint Antoine et la propagation de son culte. Le R. P. Ignatius Bealey est un fervent et infatigable zéléteur de notre bon Saint. Il aime saint Antoine et veut le faire aimer.

Saint Antoine en Chine. — Les pèlerins qui vont vénérer les Grottes de Brive peuvent voir dans l'église un pilier dont l'inscription porte qu'il est un don des chrétiens chinois de Chang-Tong. Le Chang-Tong est un grand pays aussi grand et presque aussi peuplé que la France, mais où les chrétiens sont encore peu nombreux. Cette mission est confiée aux Pères Franciscains, qui ont su y faire aimer saint Antoine. Aussi lorsque les bons chrétiens de cette mission ont appris que nous bâtissions une église pour le pèlerinage, ils se sont empressés

d'envoyer des aumônes qui leur ont fait acquérir un pilier. Et ce pilier redit à tous les visiteurs leur amour pour notre Saint et la France, que les missionnaires leur ont appris à aimer ; mais ils ne faut pas croire que l'aumône de ces Chinois soit sans un grand mérite. Les chrétiens de la Chine sont généralement pauvres, et ceux du Chang-Tong le sont peut-être plus encore que ceux des autres vicariats. " Ils ont pris, nous disaient les missionnaires, et en particulier le R. P. Pie, sur leur nécessaire, ils ont diminué pendant quelque temps leur ration de riz, afin de pouvoir épargner quelques sous pour vous envoyer cette aumône que je suis heureux de vous transmettre. Ainsi chacun a donné bien peu, mais beaucoup ont donné, et pour arriver à la somme produite il a fallu que presque tous donnent. Vous pouvez donc dire que c'est la généralité qui envoie à saint Antoine et que c'est le vicariat tout entier qui a contribué à donner une pierre à votre église. "

Mais les pauvres chrétiens chinois ne se sont pas contentés d'envoyer une pierre à notre sanctuaire, ils ont voulu avoir leur église dédiée à saint Antoine dans *une* de leurs chrétientés, et les lecteurs seront contents de lire les détails de la bénédiction de cette église. Ils nous sont donnés par une lettre de l'un de nos frères en saint François qui est heureux de consacrer sa jeunesse et sa vie à la conversion des païens.

" *Chantong Oriental, Ian Kia Koen Tchoan, 8 novembre 1896.*
— Je viens de recevoir le paquet de livres et images de saint Antoine que vous m'envoyez : je vous en remercie de tout cœur ; j'ai gardé un exemplaire de chaque opuscule, et donné les doubles à mes confrères. La dernière lettre que je vous écrivis est de Tsing-tchou-fou, où j'étais allé rétablir ma santé. J'en revins dans ma mission un peu avant la Toussaint avec le P. Amédée, qui vint prendre une dizaine de jours de vacances dans mon district.

" Vous savez qu'ici nous avons bâti une église assez considérable en l'honneur de saint Antoine, très invoqué dans cette mission. Elle a 9 mètres de large, 26 mètres de long et 11 mètres de haut, avec tribune pour la musique instrumentale de la chrétienté.

" Le jour de la Toussaint, eut lieu la cérémonie de la bénédiction présidée par le P. Amédée avec moi pour diacre et un séminariste de l'endroit pour sous-diacre. Revêtus des orne-

ments sacerdotaux dans une chambre de la résidence, nous en sortîmes la croix en tête, précédés par un grandissime ombrellino rouge, par d'immenses et hautes oriflammes triangulaires, et par la société musicale : les instruments tapagent à tue-tête, les bombardes et les pétards emplissent l'air de leurs bruyantes et continues détonations, durant tout le temps de notre passage de la chambre à la porte de l'église et durant notre procession à l'entour de l'église ; c'est là le nec plus ultra d'une fête chinoise : plus c'est tapageur, plus c'est beau. Cependant tout le monde était dehors, et beaucoup de chrétiens des environs étaient venus pour la fête. Nous faisons enfin notre entrée solennelle dans l'église, précédés, comme j'ai dit plus haut, par la croix, l'ombrellino, les oriflammes et la musique, et suivis par deux ou trois cents chrétiens : la chrétienté seule en compte près de deux cents. Après la bénédiction de l'intérieur de l'église, je célébrai la première messe basse, pendant que les chrétiens chantaient festivement les prières du matin, qui, tous les matins et soirs, sont récitées en commun à l'église. Ensuite le P. Amédée chanta la grand-messe, avec diacre et sous-diacre et avec accompagnement de la musique.

“ Tout le monde était heureux ; aussi ce fut avec grand entrain que pendant notre dîner les chrétiens des villages voisins d'abord, ensuite de la chrétienté de Ian rakuencan, et enfin les musiciens nous offrirent les souhaits de bonne fête avec prostrations à genoux, en bonnet de cérémonie, deux par deux, aux accords joyeux de la musique.

“ La fête se termina l'après-midi par la bénédiction solennelle du très saint Sacrement.

“ P. PACIFIQUE D'AINCREVILLE,

“ Franciscain, Missionnaire apostolique.”

Québec. — Remerciements à S. François, à S. Antoine, au bon Frère Didace, pour les grâces qu'ils m'ont obtenues par leur intercession.

Ste-Elisabeth de Montréal. — S. Antoine m'a fait trouver une maison à louer. Avant de m'adresser à lui, j'avais fait longtemps d'infructueuses recherches.

Montréal-Est. — Grand merci à S. Antoine pour toutes les faveurs qu'il a obtenues à ma famille.

— S. Antoine est le collecteur le plus parfait que puissent désirer les créanciers qui désirent régler les comptes arriérés et difficiles. J'avais multiplié les démarches, les instances et même les supplications, pour me faire payer. On s'obstinait à faire sourde oreille. Considérant cette créance comme entièrement désespérée, j'étais bien sensible à cette perte qui pour ma situation était considérable. L'idée me vint d'entrer en société avec S. Antoine et d'intéresser ses pauvres dans mes affaires. A peine l'avais-je fait que je recevais le montant si indocile à rentrer au logis paternel. J'accomplis de grand cœur une promesse de publication.

A. B. C.

— Merci à S. Antoine et aux Saintes Ames du purgatoire qui m'ont exaucée.

Dame A. R.

Ste-Cunégonde, 6 avril 1897. — Il y a deux mois j'avais perdu un objet auquel je tenais beaucoup. Ne sachant à qui m'adresser, j'eus la pensée de recourir au bon St-Antoine dont j'entendais raconter des merveilles. Je commençai donc une neuvaine et promis de faire inscrire cette faveur insigne dans la *Revue*, si ce bon Saint daignait montrer son pouvoir en ma faveur.

Mes espérances ne furent point déçues, car le deuxième jour de ma neuvaine, une personne dont j'admire l'honnêteté me remit, à ma grande joie, cet objet.

Honneurs, remerciements et reconnaissance à ce grand Saint.

ALIDA BOURBONNAIS

Trois-Rivières. — S. Antoine m'a exaucé. J'ai accompli ma promesse envers ses pauvres, il ne me reste plus qu'à le remercier avec effusion dans la *Revue*.

G. D.

Ste-Agathe des Monts. — S. Antoine a passé dans ma paroisse, comme toujours, en faisant le bien. Entre autres faveurs, il a guéri presque instantanément une maladie très douloureuse, dès que je me suis recommandé à sa protection. J'accomplis ma promesse de pain et de publication.

L. A. C.

Pointe-Claire. — Que S. Antoine et les chères Ames du purgatoire soient mille fois remerciés pour la grâce qu'ils m'ont obtenue.

E. D.

Montréal. — S. Antoine a guéri mon frère d'une fièvre extrêmement grave, après que j'ai fait les promesses d'usage.

L. F. ABONNÉE

— S. Antoine a guéri mon fils, puis il lui a trouvé de l'ouvrage.
Double reconnaissance ! TERTIAIRE

— Le bon Saint m'a exaucée, je l'ai remercié ici selon ma promesse.

— J'étais livrée sans relâche à la mélancolie et aux sombres inquiétudes ; de plus mon mari fut saisi subitement par une maladie grave. Dans ma détresse, je me recommandai au bon frère Didace et à S. Antoine, et je me suis fait exaucer ; mon mari est guéri et mes nuages sont dissipés. J'en dois bien d'autres à mes deux Protecteurs. ABONNÉE

— S. Antoine a procuré une position à une jeune fille.

— Au cœur d'une maladie inquiétante pour l'avenir, je n'avais reçu du médecin qu'un soulagement inefficace et éphémère, c'est pourquoi je me confiai à S. Antoine. Mais mon manque de fidélité à la promesse de publication fut probablement la cause que ma guérison ne fut qu'incomplète. Aujourd'hui je demande pardon à S. Antoine et le remercie publiquement à l'avance.

E. L. St-Lin

— J'avais besoin d'ouvrage, et ma situation était fort critique ; S. Antoine a comblé mes désirs. TERTIAIRE

— Ma confiance au Sacré-Cœur et à S. Antoine a été bien récompensée. Mes affaires étaient au plus mal. Après plusieurs neuvaines et promesses au Sacré-Cœur et à S. Antoine, je me vis recouvrer la confiance de mes créanciers. Ils me signèrent une décharge, et je suis actuellement non plus en société mais seul à la tête de mon commerce.

Saint Antoine à la Canée de la Crète. — Le grand incendie de la Canée, qui a rouvert la question de Crète, a éclaté le 4 février et n'a pas duré moins de 3 jours.

138 magasins et 88 maisons ont été brûlés. L'église des Pères Capucins allait être également la proie des flammes ainsi que le couvent adjacent, où étaient réfugiées 2,000 personnes. Mais le feu ne brûla que les châssis des fenêtres et s'arrêta soudain.

On attribue ce fait prodigieux à la protection de Saint Antoine de Padoue, auquel le R. P. Angelo, Supérieur, avait fait un vœu quelques instants auparavant.

Coteau du Lac. — Atteinte d'une maladie grave contre laquelle la médecine s'était plusieurs fois déclarée impossible, je

me confiai aux soins de S. Antoine en lui promettant de publier ma guérison dans la *Revue*. S. Antoine m'a guérie.

Dame O. S. B.

Montréal. — Une grâce obtenue. J'avais promis de le faire connaître dans la *Revue*. P. G.

— Je connais quelqu'un qui se trouvait dans un pressant besoin d'argent. Un grave dommage devait s'en suivre, s'il ne pouvait sortir de cette détresse. Je promis alors à S. Antoine un pain pour ses pauvres avec l'insertion dans la *Chronique Antonia*, s'il relevait à temps voulu la finance presque désespérée. La grâce a été obtenue. Que S. Antoine est charitable.

Delle M. P. C. D.

— J'ai gagné la statue de S. Antoine au bazar. Il était stipulé d'avance que le gagnant donnerait aux pauvres le pourcentage du salaire ou du bénéfice que le saint Thaumaturge ne manquerait pas de lui procurer. Fidèle à la consigne, j'ai déjà pu de cette manière donner aux pauvres un dollar et quart, tellement le coup d'épaule de mon saint a été vigoureux pour me procurer du travail.

— Nous étions menacés d'un procès. Nous avons prié S. Antoine, il a dépisté les avocats, et tout s'est arrangé à l'amiable.

ABONNÉE

— Trois religieux voyageant en mer étaient empêchés par la maladie et par le mauvais temps de célébrer la Sainte Messe. Un soir, ils s'adressèrent à S. Antoine lui promettant les trois messes du lendemain, s'il le leur était possible. Le lendemain tous les trois eurent le bonheur de célébrer, et il en fut de même tous les jours jusqu'à la fin du voyage. — Merci à notre frère S. Antoine.

— En 1895, maman souffrait horriblement des jambes. Nous avons promis du pain et l'exercice des treize mardis avec publication dans la *Revue*, et la guérison a été complète.

Moi-même, l'an dernier, j'avais un violent mal de tête qui me faisait perdre connaissance. A la septième crise, je commençai les treize mardis et fis des promesses. Me voilà guérie. Grâce à S. Antoine, j'ai retrouvé un livre auquel je tenais beaucoup, j'ai obtenu aussi beaucoup d'autres grâces.

D. P. tertiaire.

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

DÉCLARATION. — Dans la publication des faits attribués à nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous laissons l'appréciation.

AVIS. — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulla relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discrétion exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Montréal. — Je viens remercier le bon Frère Didace d'une faveur dont j'avais négligé de lui témoigner publiquement ma reconnaissance selon ma promesse. Un malade qui m'était cher était sur le point de mourir. Après trois neuvaines faites au bon Frère, la santé est revenue, mais pour punir ma négligence, le grand guérisseur a laissé réapparaître des symptômes inquiétants. Que le bon Frère Didace daigne me pardonner et obtenir au cher malade une guérison complète que je signalerai avec bonheur à la connaissance publique.

J. S.

Depuis deux ans, j'étais atteinte de la maladie de cœur ; les docteurs voyant la gravité toujours croissante du mal m'avaient recommandé de me résigner à mon sort, car la médecine était impuissante à me sauver. Le 21 mars j'eus les derniers sacrements, et l'on me veilla pendant près de trois semaines, pensant que j'allais trépasser d'un moment à l'autre ; mais je priais avec ferveur, recommandant ma guérison au bon Frère Didace, et pendant ce temps là, le cher protecteur des affligés faisait une merveille de plus en me ramenant des portes du tombeau. J'ai promis que si je revenais à la santé, je le publierais à la gloire du Frère Didace. Je viens remplir aujourd'hui mes obligations avec une immense reconnaissance.

Dame B. DUFRESNE.

Montréal. — Un remerciement pour une faveur obtenue par la puissante intercession du bon Frère Didace.

Dame Veuve T. CATELLIER.

Après avoir longtemps prié et fait prier sans résultat appréciable, pour le succès d'une entreprise d'où dépendait le bien-être spirituel et temporel de ma famille, j'ai eu la bonne inspiration de m'adresser au Frère Didace. J'ai fait une neuvaine en son honneur, avec promesse d'insérer dans la *Revue* la faveur qu'il m'obtiendrait. Dès les premiers jours, il m'a envoyé les personnes dont j'avais besoin pour mes travaux. et mes affaires sont en meilleure voie.

G. A. CASGRAIN.

J'étais sans ouvrage et je commençais à me décourager, lorsque j'entrepris une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace, et j'obtins aussitôt un bon emploi.

Delle A. A.

11 Octobre 1866. — Depuis près de deux mois je souffrais d'une affection pneumonique qui dégénérait selon toutes les apparences en phtisie pulmonaire. La disparition du sommeil et de l'appétit, les sueurs nocturnes que j'éprouvais me réduisirent en peu de temps à un tel état de faiblesse que je dus abandonner le travail. Je me mis en vain sous les soins des meilleurs docteurs. Ils n'auraient rien de bon de ma position. Je le compris surtout par les prescriptions extraordinaires qu'ils me donnèrent. Ce fut alors que mon directeur me remit sous la protection de Frère Didace: sur son conseil, je commençai immédiatement une neuvaine. Dès la quatrième journée, j'éprouvai du soulagement et je me sentais si bien à la communion qui clôturait la neuvaine que je la fis suivre de suite d'une neuvaine d'action de grâces. Depuis ce temps les forces me sont si bien revenues que j'ai repris mon travail, et que je ne m'aperçois plus de rien. Je suis heureuse de livrer cette faveur à la publicité afin d'encourager ceux qui sont dans la détresse à recourir avec confiance à la protection du Frère Didace.

M. R. TERTIAIRE.

Montréal. — Je souffrais atrocement d'une névralgie contre laquelle les docteurs consultés avaient déclaré leur impuissance. Avec confiance j'implorai alors dans une neuvaine le secours du bon Frère Didace qui me fit éprouver aussitôt du soulagement. Aujourd'hui que ma guérison est complète, je n'hésite pas à l'attribuer à la protection du bon Frère comme une faveur extrêmement importante pour mon avenir religieux.

P. L. tertiaire.

Je dois mille remerciements au bon Frère Didace pour une grâce obtenue après que j'avais promis de le publier dans la *Revue du Tiers-Ordre*.

Demoiselle LEGAULT, abonnée et tertiaire.

21 Octobre 1896. — Il y a à peu près cinq semaines que je demandais ma guérison au bon Frère Didace. Etant guérie aujourd'hui je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite de publier cette faveur dans la *Revue*. Je m'étais enfoncé une éclipse dans un doigt. Une enflure s'en était suivie et l'endroit malade était tout difforme, sans parler des souffrances. Je commençai une neuvaine au bon Frère. Ma guérison ne fut pas immédiate mais d'autres circonstances me la font considérer comme aussi miraculeuse. Car on me tailla le doigt, on y fouilla pendant six jours, et je n'ai presque pas éprouvé de mal, je n'ai pas même interrompu mes occupations. Je me déclare donc reconnaissante envers le bon Frère Didace pour cette faveur.

Demoiselle V. V.

Montréal-Sud — 21 Octobre 1896. J'ai fait deux neuvaines et une petite aumône en l'honneur du bon Frère et voilà mon enfant guéri. Que le cher guérisseur reçoive ici les remerciements publics d'une mère reconnaissante.

Dame CHARLES GAUCHER.

St-Joseph de Lévis. — Je devais déjà au bon Frère plusieurs faveurs obtenues par le passé. Aujourd'hui je déclare que sa protection s'est montrée d'une façon tout à fait visible dans l'heureuse délivrance qu'il m'a procurée. Je voudrais que ce bon Frère fût glorifié et invoqué avec la confiance qu'il mérite.

Dame D. ROY.

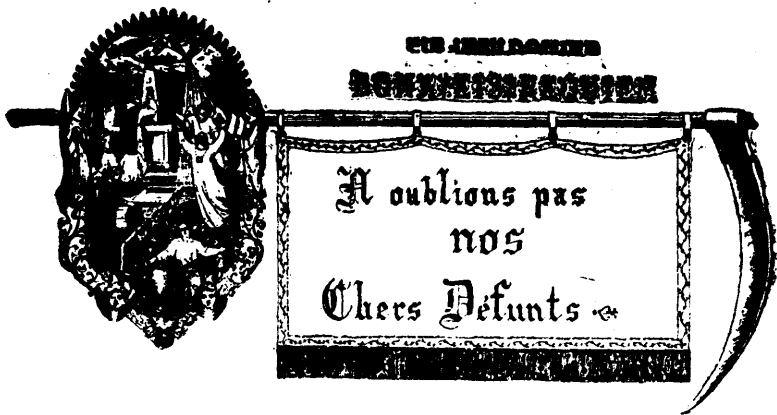
Contresigné Dr. J. B. BGT.

Montréal. — Mon enfant était extrêmement malade, nous avons prié le bon Frère Didace et l'enfant a été entièrement guéri, que le bon Frère en soit glorifié.

Un tertiaire.

Pointe Claire. — J'ai invoqué avec ferveur le bon Frère Didace et j'ai obtenu de lui un secours qui m'a été précieux dans plusieurs circonstances.

Une abonnée.



Sœur Marie Bernadette, décédée au Monastère du Précieux Sang d'Ottawa, le 13 mars 1897. Elle faisait partie de l'association du Chemin de croix perpétuel.

M. Eugène Fournier, en religion Fr. Eugène, de la Fraternité S. François d'Assise, décédé à Montréal le 24 février à l'âge de 62 ans, après 3 années de profession.

M. Joseph Gendron, décédé à Québec en mars 1897. Il faisait depuis deux ans partie de l'association du Chemin de croix perpétuel.

Dame André Bouchard, en religion Sœur S. Thomas, décédée à S. Roch de Québec le 7 mars 1897, à l'âge de 44 ans, après une année de profession.

M. Joseph Leblanc, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé à Montréal, dans la Fraternité de S. François d'Assise, le 5 mars, à l'âge de 67 ans, après deux années de profession.

Dame Joseph Dupré, en religion Sœur Ste Elisabeth, décédée à Montréal le 3 mars, après 16 années de profession.

Demoiselle Alphonsine Beauvais, en religion Sœur Ste Elisabeth, décédée à Montréal le 14 mars, à l'âge de 59 ans, après 7 années de profession.

Dame Marguerite Beauchamp, en religion Sœur Claire, décédée à S. Roch de l'Achigan.

M. Gédéon Huberdeau, de la Fraternité S. François, décédé à Montréal en mars 1897, à l'âge de 69 ans.

Dame Alphonse Imbleau, tertiaire isolée, décédée à Montréal.

D. Anna S. Pierre, épouse de Fabien Lebel, décédée à Ste-Perpétue le 12 mars, à l'âge de 18 ans. Elle faisait partie de l'Association du Chemin de croix perpétuel.

Dame Aglaé Charpentier, épouse de feu N. Adam, en religion Sœur François d'Assise, décédée le 15 mars à Ste Anne des Plaines, après 15 années de profession.

Dame M. Ch. Laurin, épouse de Félix Laurin, décédée à Ste Dorothée le 26 février, à l'âge de 73 ans, après 3 années de profession. Elle appartenait également à l'Association du chemin de croix perpétuel.

Dame Félix Devalois Dugal, en religion Sœur S. Félix de Valois, décédée à Québec le 25 janvier, à l'âge de 59 ans, après 4 années de profession.

Dame Marie Emma Simard, épouse d'André Bouchard, décédée à S. Roch de Québec le 7 mars, à l'âge de 44 ans, après une année de profession. Elle était aussi du chemin de croix perpétuel.

R. I. P.

